

**Questions reçues par écrit du 2 décembre 2020 au 8 janvier 2021 à 16 h**  
**Projet de stabilisation des berges de la baie Saint-François**  
**par la Ville de Salaberry-de-Valleyfield**

Nom : Girard  
Prénom : Suzanne

Question : Y aura-t-il des quais supplémentaire d'ajouter le long du nouveau quai? Il y a érosion des berges car l'augmentation des plaisanciers en bateau est de plus en plus visible année après année, ainsi qu'une pollution par le bruit. Allez-vous vous soucier de La qualité de l'eau dans La baie St François ? La prise d'eau est au centre de La baie pour notre eau potable, allez-vous vous soucier de la qualité de vie des riverains ? Avez-vous songé à une baie sans embarcation moteur ? Voilà ce que l'environnement devrait faire privilégier ce genres d'embarcations merci!

Nom : armani grecco  
Prénom : patrizio oliviero

Question : Quelle est la durée de vie utile du projet avec et sans épis?  
Qu'est-ce qui a justifié la mise en place récente d'une structure de protection dans la falaise  
Considérez-vous que la stabilité de la falaise soit préoccupante ?  
Quelles seraient les mesures prises ou les aménagements envisagés en regard du ruissellement présent dans le site à l'étude?  
Comment avez-vous procédé pour calculer les superficies d'empiètement, estimées par diverses simulations, des épis dans les herbiers?

Nom : Pharand  
Prénom : David

Question:  
Considérant le manque de connaissance actuelle, est-ce que la ville peut obtenir une étude de caractérisation récente de l'habitat du poisson de la Baie St-François avant d'aller de l'avant avec ce projet?

Nom : Legault  
Prénom : Martin

Question : Lors de la consultation publique ciblée du 16 décembre 2020, le porte-parole de la ville de Salaberry-de-Valleyfield a affirmé que l'ajout d'un stationnement garantissait la stabilisation de l'offre par rapport à l'offre actuelle. De quelle façon l'ajout d'un stationnement de 146 places ainsi que la réfection et l'ajout de nouveaux aménagements (rampe de mise à l'eau, quai fédéral) peuvent-ils être une garantie de stabilisation de la quantité et de la taille des bateaux qui pourront avoir accès à la Baie Saint-François ?